

MODULE 38 L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LA REALISATION DU DOCUMENT UNIQUE

Domaine : Techniques métiers Hôtellerie Restauration
Thématique : Prévention sécurité
Formacode : 42854
Durée en heures et en jour : 7 heures / 1 jour
Modalité de la formation : Présentiel
Type de formation : En intra ou en inter-entreprises.
Formateur : La formation est animée par un expert spécialiste des matières abordées. Il a été validé par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie.
Public cible : Chefs d'entreprise, directeurs, gérants, responsables, chefs cuisiniers
Nombre de personnes min et max : intra 1 à 8 personnes - inter 3 à 8 personnes
Prérequis : Ce stage s'adresse à des professionnels de la restauration, à des créateurs ou repreneurs d'entreprise
Lieux : France et DOM TOM
Tarif : Selon modalités - Nous contacter
Modalités et délais d'accès : Inscription sous 72h – Délai d'accès à définir au cas par cas.
Accessibilité : Établissement accessible aux personnes handicapées (cf. registre d'accessibilité). Pour tout renseignement, demandez à contacter le référent handicap.
<p>Objectifs : A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la réglementation et la méthodologie relative à l'Évaluation des Risques Professionnels (EvRP) • Réaliser une EvRP et transposer les résultats de l'évaluation dans le Document Unique (D.U)
<p>Programme :</p> <p>Accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil et présentation. • Évaluation pratique et théorique (questionnaire d'une page) pour déterminer le niveau des stagiaires. • Positionnement et attentes des stagiaires <p>Mise en œuvre</p> <p>1. <u>Le cadre réglementaire</u></p>

MODULE 38 L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LA RÉALISATION DU DOCUMENT UNIQUE

2. La démarche d'évaluation Les enjeux et présentation de la méthode

- L'identification des dangers et l'analyse des risques
- La classification des risques
- Les propositions de mesures de prévention

3. La réalisation de Document Unique (D.U)

- La forme
- Les modalités de réalisation
- Le contenu
- Le suivi et la mise à jour
- Cas concret dans le secteur CHR

Conclusion

- Débriefing, critiques et auto critiques constructives.
- Évaluation de fin de formation.
- Remise des attestations de formation.

Modalités techniques, pédagogiques et d'encadrement :

- 1. Modalités techniques** : supports pédagogiques, ordinateur et vidéoprojecteur, visuels, paperboard. Un livret synthétique de la formation et des documents annexes seront remis aux participants.
- 2. Modalités pédagogiques** : Pédagogie démonstrative avec travaux pratiques
- 3. Modalités d'encadrement** : Le formateur transmet des bases théoriques, accompagne les travaux individuels et de groupe, évalue la compréhension en cours de formation, réalise des ajustements.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Une évaluation par questionnaire à choix multiples en début de formation permet de déterminer le niveau de connaissance des stagiaires, leur expérience. Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la compréhension des participants et de satisfaire aux attentes recueillies au démarrage de la session. Tout au long de la formation, le formateur accompagne individuellement les participants pour bien s'assurer que les difficultés sont surmontées. En fin de formation un débriefing permet de faire le point sur le travail réalisé, de s'assurer que toutes les attentes ont été comblées, que toutes les réponses ont été données. Le questionnaire utilisé en entrée de formation permet également de valider les acquis en fin de formation.

Moyens permettant le suivi, l'évaluation des résultats et l'appréciation des participants :

Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
 Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
 Évaluation de fin de formation remplie par le participant.